



# Dossier de presse

## du Groupe référendaire contre la PDZIA de Bernex-Est

site : [Bernex-Autrement.ch](http://Bernex-Autrement.ch)

- Jean-Philippe Eicher, président du comité référendaire et responsable du Groupement de St Mathieu
- Alain Rouiller, président de l'ASBEC (Association qualité de vie à Bernex et Confignon)
- Margareth Robert-Tissot, présidente de l'ASC (Association pour la sauvegarde de Confignon et environs)
- Jean Hertzschuch, président de Sauvegarde Genève

Conseiller municipaux invités :

- Florian Dumalle, conseiller municipal des Vert-e-s,
- Christian Perrier, conseiller municipal indépendant et ACB (Association Communale Bernésienne)
- Natacha Jacquemoud, conseillère municipale indépendante, excusée



## Localisation

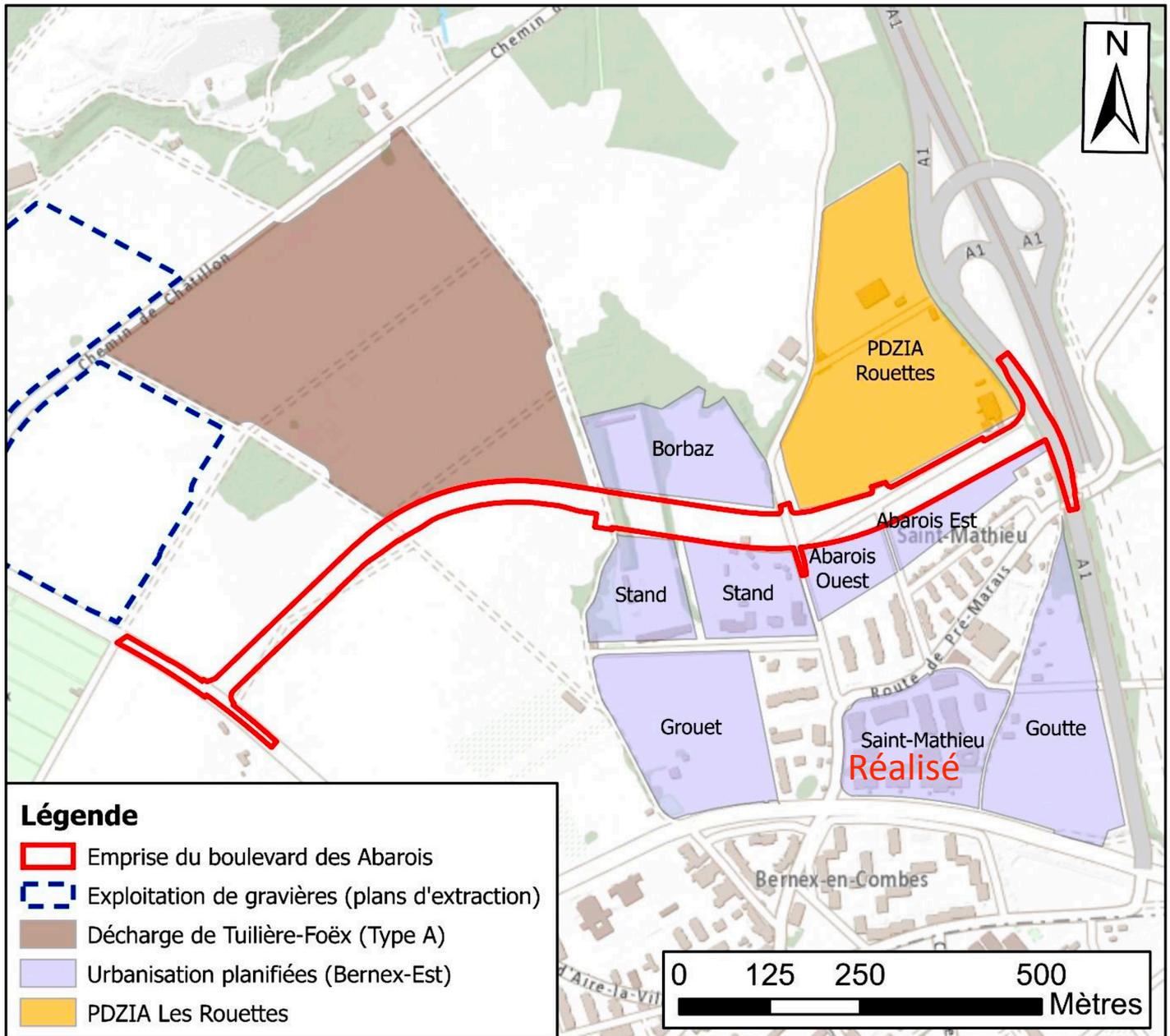


Figure 2: Insertion du boulevard des Abarois dans les urbanisations planifiées par le PDQ Bernex-Est

5 PLQ logements encore à réaliser + La Goutte (pôle de formation)

1600 logements (4500 habitants supplémentaires) et 1600 postes de travail supplémentaires à l'horizon 2030

La concertation a déjà été réalisée pour le PLQ Grouet

## Contexte

Le 21 mars 2023 le Conseil Municipal de Bernex a voté pour la seconde fois avec seulement 12 votes en faveur du oui sur 25 conseillers municipaux pour donner un préavis favorable au projet de Plan Directeur de Zone de développement Industriel et Artisanal des Rouettes. Ce projet date aujourd'hui d'environ 10 ans et pour le comité référendaire il est dépassé et ne correspond plus aux thèmes urgents et actuels (humains, environnemental et financier) sans parler des problèmes de mobilité.

Cela fait maintenant plus de 4 ans que le comité référendaire rencontre régulièrement tous les acteurs clés de ce projet, tant au niveau cantonal que communal, afin de leur proposer des options qui impactent moins l'environnement et la population Bernésienne. Sans succès !

De ce fait le comité référendaire composé de plusieurs associations communales et cantonales a lancé un référendum et a récolté plus de 1'000 signatures ! Ceci afin de bloquer le Plan Directeur de la Zone de Développement Industriel et Artisanal des Rouettes (PDZIA) tel qu'il est prévu par le Conseil Municipal et de pouvoir obtenir une réduction substantielle de la zone envisagée, ainsi qu'une desserte locale pour l'entreprise Caran d'Ache, en lieu et place du boulevard des Abarois.

**Nous ne sommes pas contre la venue de l'entreprise Caran d'Ache et nous respectons ses valeurs et la qualité que représente cette entreprise emblématique pour notre canton. Mais il faut bien comprendre que cette votation n'est pas simplement un pour ou contre la venue de Caran d'Ache à Bernex mais c'est un vote pour ou contre le plan directeur qui est bien plus vaste.**

Cette zone industrielle, qui à terme empiètera sur plus de 150'000m<sup>2</sup> de terre agricole avec soi-disant 1'500 employés prévus (Caran d'Ache n'en amènera que 280), est complètement démesurée par rapport au besoin avéré du canton dans ce domaine et à ce que peut accueillir la commune. Dans ce plan directeur il est aussi prévu un boulevard à 5 voies qui relierait la sortie d'autoroute à la route d'Aire-la ville, en traversant des terres agricoles.

En 2019, le Conseil administratif de Bernex refusait pourtant l'avant-projet du boulevard des Abarois de quelque 45 mètres de large. Quatre ans plus tard, ce même Conseil administratif accepte un boulevard dont le gabarit dépasse 45 mètres !  
Où est la cohérence !

La politique de croissance irresponsable que la commune veut poursuivre l'amènera à devoir de plus en plus investir pour les effets délétères graves sur la santé physique et psychique qu'elle aura contribué à développer.

Nous pensons que maintenir une politique qui bétonne des zones agricoles, alors que tous les ingénieurs en météorologie, études scientifiques incontestées à l'appui, disent qu'il faut arrêter cette manière de faire de toute urgence, traduit une grave irresponsabilité de nos élus.

## Emplois ou logements.

**Le projet de la zone d'activités (PDZIA) et l'étude d'impact sur l'environnement (EIE) du projet de boulevard des Abarois prennent toujours en compte l'accord politique datant d'il y a plus de 15 ans « un logement - un emploi » bien qu'il ait été abandonné depuis.**

Cet accord entre syndicats et milieux immobilier obtenu sous l'égide de l'ancien conseiller d'État Mark Muller (en fonction en 2005 - 2012) pour le PAV (Praille Acacias Vernets) n'est plus d'actualité.

Le principe a été retenu dans le plan directeur cantonal de 2013, toujours en vigueur.

Pour Bernex cela signifierait, selon ce plan directeur qui a été actualisé en 2021, au total près de 6000 logements supplémentaires (15 000 habitants) et 6000 places de travail, dont la très grande majorité des travailleurs viendrait en voiture.

Heureusement, cette fuite en avant a été ralentie par la Confédération qui a refusé Bernex-Nord parce qu'il gaspillait trop de terres agricoles (surfaces d'assolement ou terrain cultivables).

Selon le site de l'État, la première étape à Bernex-Est comprendra 1600 logements (4500 habitants supplémentaires) et 1600 postes de travail supplémentaires à l'horizon 2030.

Source : [www.ge.ch/dossier/nouveaux-quartiers/grands-projets/bernex](http://www.ge.ch/dossier/nouveaux-quartiers/grands-projets/bernex)

**La poursuite de cet objectif, abandonné par les syndicats, mais conservé par le Canton est une fuite en avant qui ne permet pas de résorber la crise du logement.**

**En effet, malgré la construction de nombreux appartements, la création de places de travail et d'emplois équivalente au nombre de logements nouveaux annule les gains en possibilité de se loger.**

La seule solution pour Genève de sortir de cercle infernal est de **créer plus de logements que d'emplois**. Donc cela signifie concrètement réduire les places de travail dans les futurs projets et dans le cas de Bernex, **un redimensionnement de la zone d'activité des Rouettes**.

PS : L'abandon du principe « un logement, un emploi » par les syndicats a été vérifié avec le syndicat SIT. Ils sont soucieux de résorber la crise du logement

## Droits politiques

La Chambre constitutionnelle admet explicitement que **la procédure de votation est entachée d'une irrégularité**. De l'avis des juges, la publication de l'article litigieux avant même la remise du message officiel explicatif aux électeurs n'apparaissait pas nécessaire, ce d'autant plus que l'autorité intimée avait publié, au mois de juin 2023, un premier article – dans le journal officiel de la commune – dans lequel elle avait déjà exprimé sa position et mis suffisamment en avant les avantages du projet. **Une nouvelle publication n'était donc pas admissible**.

Toutefois, la Chambre constitutionnelle nie toutefois que cette irrégularité soit suffisamment grave pour justifier l'annulation ou le report du scrutin.

## Aspect financier

Concernant les finances, le Conseil administratif nous promet plus de CHF 600'000.-- de nouvelles entrées fiscales, une fois la zone totalement développée, soit dans un futur lointain, puisque personne hormis Caran d'Ache ne se presse au portillon.

Et en attendant ?

La nouvelle route de contournement pour accéder à la zone coûte déjà 1 million au contribuable dont la moitié pour la commune.

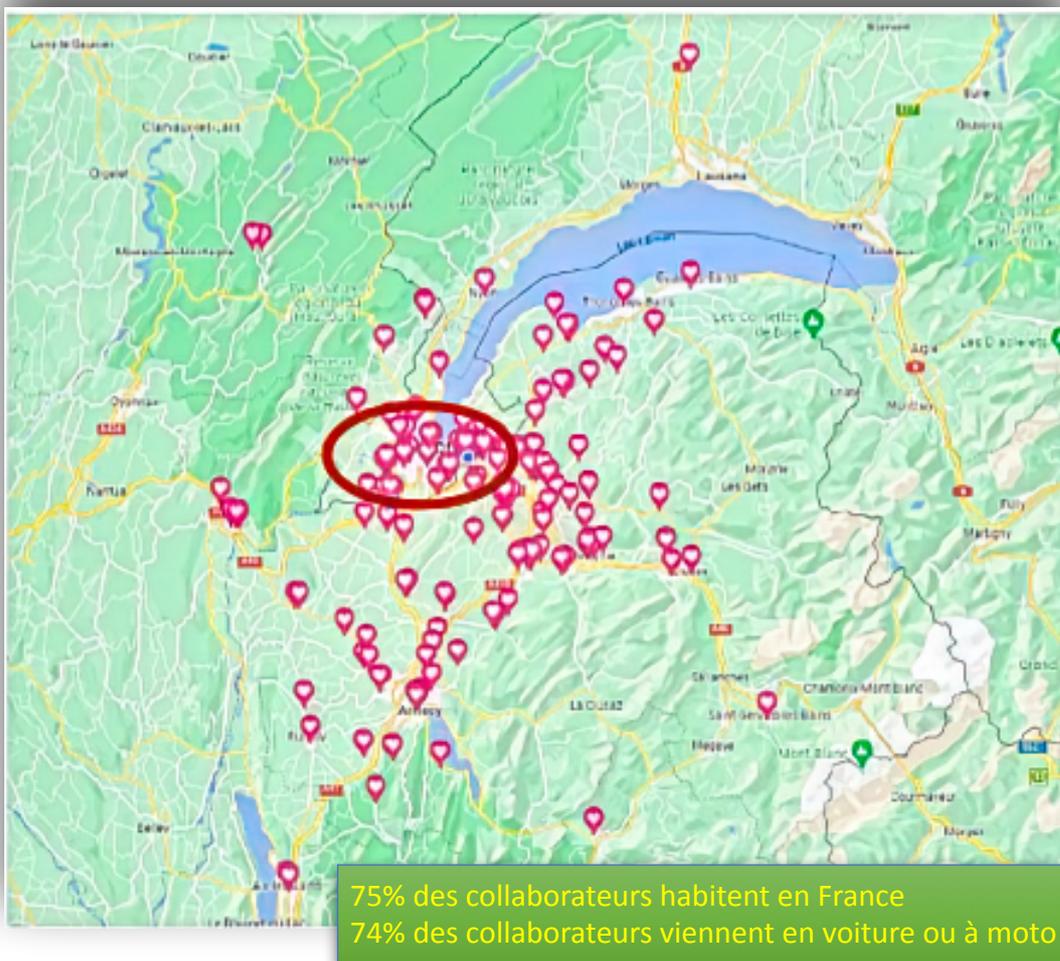
Selon le Conseil Administratif, Caran d'Ache va sauver les finances communales.

Rappelons qu'une société qui construit une nouvelle usine s'endette considérablement et peut donc déduire ses investissements des impôts.

Si le comptable de Caran d'Ache est un expert dans son domaine, Caran d'Ache ne payera pas d'impôts pendant au moins 5 ans, et d'ici là, la nouvelle usine complètement numérisée, n'emploiera plus que 80 personnes...

Faire croire aux Bernésiennes et Bernésiens qu'ils bénéficieront de places de travail est une utopie et une contre-vérité.

## Provenance des employés de Caran d'Ache



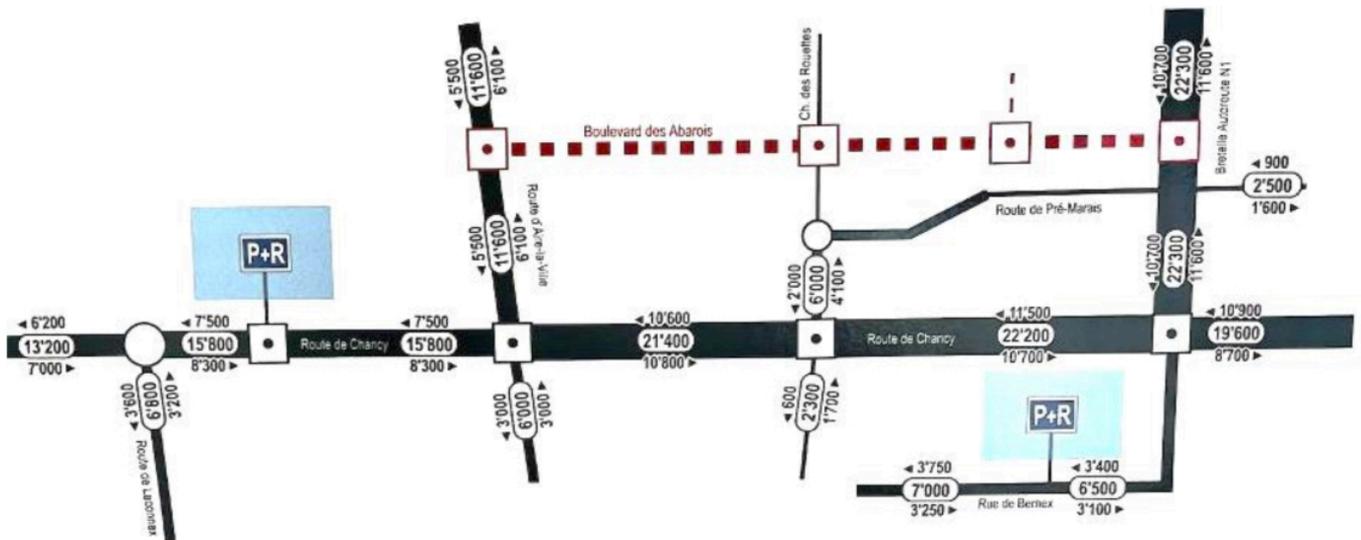
Source : plan de mobilité d'entreprise dans la notice d'impact sur l'environnement accompagnant le dossier d'autorisation de construire de juin 2023

# Mobilité

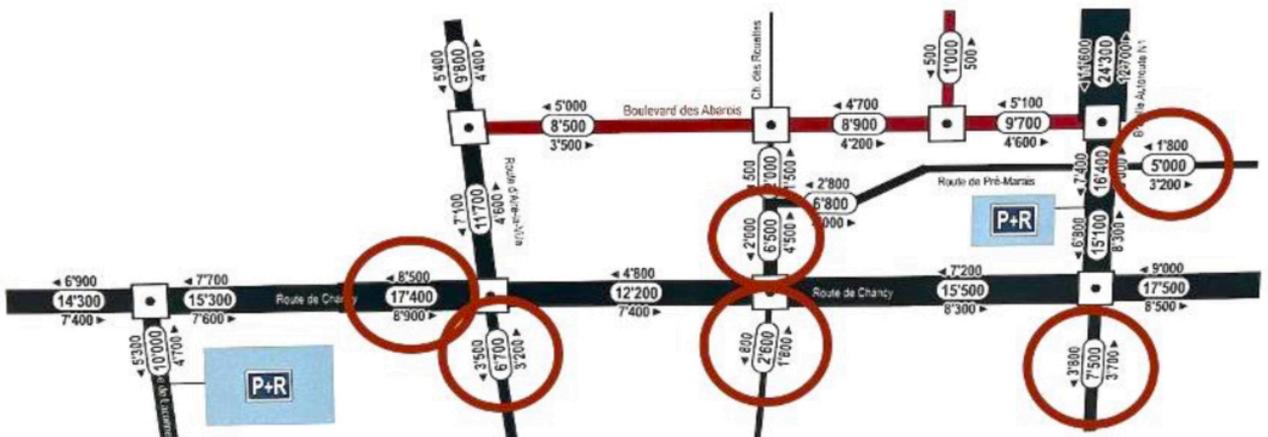
La mobilité va augmenter sur toutes les routes et tous les chemins de Bernex sauf la route de Chancy où il y aura une petite baisse provisoire.

Ce nouvel afflux de véhicules en transit va inéluctablement péjorer fortement la qualité de vie des habitants de Bernex et les communes voisines, sans compter l'effet sur la santé, car cela va générer une forte augmentation de gaz effets de serre ainsi que la création de nouveaux îlots de chaleur.

## Plan de charge SANS et AVEC le boulevard des Abarois



Charges de trafic sans le boulevard



Charges de trafic avec le boulevard des Abarois qui déleste la route de Chancy

(Prévisions de l'Office Cantonal des Transports - OCT)



Routes ou chemins avec augmentation de la circulation (source OCT)

Selon les estimations de l'Office Cantonal des Transports la zone d'activités généra une augmentation 6'000 véhicules / jour sur les rues avoisinante (qui sont déjà saturées).

## Biodiversité - environnement

Constat des associations:

- Disparition de la biodiversité, suppression de 150'000 m<sup>2</sup> de terres agricoles qui diminue encore notre autonomie alimentaire, voir le chapitre « surfaces d'assolement » ci-dessous,
- Mobilité. La construction du boulevard des Abarois dont la largeur exige l'abattage de 37 arbres dont 4 chênes centenaires.

Tout est hélas lié entre la ZIA et le bd des Abarois. Si l'on vote en faveur du PDZIA, on accepte le bd des Abarois tel qu'il est conçu aujourd'hui puisqu'il est actuellement en requête d'autorisation.

Cette situation est également problématique pour des raisons de proximité également car tout excès de transit se répercute automatiquement sur les communes voisines, 75 % des employés de Caran d'Ache sont frontaliers (voir page 5).

De plus, la future couverture de l'autoroute pour le Bd des Abarois est liée au bus urbain qui doit relier Bernex avec le Léman Express au Bachet-de-Pesay. Cet aménagement est refusé à Confignon tant par les conseillers municipaux que par l'ASC, notamment pour des questions environnementales de protection du vallon de l'Aire. Cette couverture se fera éventuellement avec l'élargissement de l'autoroute.

Que nous réserve l'avenir ? Le diable se cache souvent dans les détails que l'on s'abstient de communiquer.

## Zone agricole

### Surface d'assolement

Bonnes terres cultivables pour l'agriculture

La protection des surfaces d'assolement figure parmi les principes cardinaux de l'aménagement du territoire. Elle a été renforcée lors de la 1<sup>re</sup> révision de la Loi fédérale de l'aménagement du territoire (LAT), entrée en force le 1<sup>er</sup> mai 2014. La Confédération dans son Plan sectoriel des surfaces d'assolement fixe la surface totale minimale d'assolement et sa répartition entre les cantons. **Le canton de Genève y est tenu de garantir en tout temps un minimum de 8400 hectares de SDA.**

**Or il reste 8456,7\* hectares à disposition à Genève, soit 56 hectares** pour des développements futurs tels les voies ferroviaires (Léman Express), les routes et les zones de logement ou de loisirs. D'ailleurs la Confédération a interdit le développement de Bernex-Nord trop gourmand en surfaces d'assolement.

\*Source : communiqué de presse du Conseil d'État du 1<sup>er</sup> novembre 2023

# Sauvegarde Genève, point de vue cantonal

En tant qu'association cantonale dédiée à la protection de la biodiversité et des arbres, nous avons immédiatement rejoint l'équipe référendaire contre le plan directeur de zone industrielle et artisanale (PDZIA) à Bernex en découvrant tous les impacts négatifs du projet.

En fin de compte, comme nous le constatons tous, **l'urbanisation de Genève s'étale petit à petit dans nos campagnes sans prendre en compte tous les impacts. Et Bernex ne fait pas exception.**

Nous souhaitons dénoncer :

- Comme le comité référendaire : L'absence de coordination entre les différentes étapes du projet et le "saucissonnage" qui minimise encore une fois l'impact global du projet. Nous déplorons cette façon de faire depuis plusieurs années, qui n'est plus du tout acceptable. Tout est fait pour tenter de mieux nous faire accepter de soi-disant petits projets, mais il nous manque la grande image sur les impacts globaux.
- Le PDZIA aura les nombreux impacts suivants :
  - **La nature et la biodiversité environnante seront gravement impactées.** Et cela comprendra la coupe de plusieurs grands arbres.
  - Les parcelles agricoles seront impactées. En effet, il s'agit encore de **plus de 150'000 mètres carrés de très bonnes terres agricoles qui disparaîtront** et seront sacrifiées malgré des promesses qu'on nous avait faites précédemment de ne plus impacter les terres agricoles (depuis notamment le référendum du Pré-du-Stand).
  - Au niveau de la mobilité, **la pollution de l'air et la pollution sonore augmenteront significativement dans ce quartier et dans la région**, sans mentionner toutes les nuisances sur les habitants, la biodiversité et la faune pendant les nombreux travaux sur plusieurs années.
  - La création de cette zone industrielle provoquera également un **îlot de chaleur supplémentaire** avec un boulevard qui drainera automatiquement une augmentation du trafic.
  - **Un parc de stationnement de plus de 200 places** pour 280 collaborateurs en contradiction avec le Plan Climat cantonal 2030
  - L'impact sur notre auto-suffisance alimentaire dans le canton n'a pas été mesuré. Aujourd'hui, nous ne sommes qu'à environ 12 %, ce qui est nettement insuffisant et cela continuera de diminuer.

Nous sommes confrontés à un **projet non respectueux globalement des engagements en matière climatique** et nous sommes surpris qu'en 2023, qu'un projet d'une telle envergure soit encore approuvé sans une réflexion approfondie sur tous les impacts, tant au niveau cantonal que communal. Quand est-ce que nous commencerons à réfléchir comme il faut sur tous les impacts négatifs globaux ?

Dans quelques années, nous regretterons amèrement ce projet. La vision réelle à long terme est manquante et les générations futures ne comprendront pas à quel point, on aura encore péjoré à ce point l'aménagement de ce territoire en si peu de temps.

En l'état, nous sommes contre ce projet de PDZIA des Rouettes à Bernex alors que plus de 250'000 mètres carrés de surfaces commerciales et artisanales sont disponibles à travers le canton. Nous continuons à développer à un rythme insensé imposé par l'État sans une plus grande réflexion.

Trop c'est trop. Nous invitons donc la population de Bernex à voter contre cette PDZIA des Rouettes.

Nous souhaitons un développement plus respectueux et plus harmonieux et une qualité de vie bien meilleure tout en préservant la biodiversité et les précieuses terres agricoles dans la région de Bernex. La santé des habitants en dépend.